



L'impact du RGPD dans le secteur financier après un an d'application

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT

Atelier

DATE

23/05/2019

LIEU

**128, bd Raspail
75006 Paris**

PARTICIPATION

250,00 €

INSCRIPTION

www.eifr.eu

CONTACT

**contact@eifr.eu
01 70 98 06 53**

Le Règlement européen en matière de protection des données à caractère personnel est entré en vigueur le 25 mai 2018, le développement de la technologie numérique dans les domaines de la communication et du stockage ayant renforcé le besoin d'améliorer leur protection. Le traitement des données à caractère personnel et les risques associés, la mise en place de procédures adaptées, nécessitent d'être vigilant sur le respect des obligations réglementaires, aussi bien pour les acteurs traditionnels que pour les nouveaux entrants.

L'objectif du RGPD de mettre en place une meilleure gouvernance en matière de protection des données personnelles, qui sont au cœur de l'industrie financière, a-t-il été atteint ?

Cet atelier abordera l'impact du RGPD dans le secteur bancaire et financier, il évoquera comment un an après sa mise en application les établissements font face à leurs nouvelles obligations, et avec quels outils. Le régulateur CNIL présentera un bilan du RGPD et ses priorités d'action pour une bonne conformité.

Public visé

- Banques, Assurances, Sociétés de gestion
- Directions Juridiques, de la Conformité, des Risques, du Contrôle interne
- Délégués à la Protection des Données (DPO)
- Régulateurs
- Avocats, conseils

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Tirer les enseignements de la mise en place de RGPD
- Veiller à la mise en conformité RGPD
- Bénéficier de la vision du régulateur
- Echanger sur les bonnes pratiques d'organisation au sein des établissements



PROGRAMME

8h30 Introduction

Intervenants: Edouard-François de LENCQUESAING (EIFR)

8h45 Cadre juridique : les points de vigilance du RGPD et le niveau de conformité des établissements

Intervenants: Merav Griguer (Bird & Bird)

9h15 Le point de vue du régulateur

Intervenants: Sophie NERBONNE (CNIL)

- bilan de l'application du RGPD
 - priorités d'action et points de surveillance
-

9h45 Mise en œuvre opérationnelle, les outils à disposition

Intervenants: Florence BONNET (TNP)

10h10 Retours d'expérience de DPO Asset Management, Banque et Assurance

Intervenants: Dominique Dupont (La Française AM) / Lucas Naja (Groupe Arkea) / Martina Duchonova (CNP Assurances)

10h50 Conclusion

Intervenants: Edouard-François de LENCQUESAING (EIFR)

11h00 Questions / Réponses / Echanges avec la salle
